

# la place des IST dans le maintien en emploi.

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Dates  
**16 & 17/06/2026**

Coût  
**850 €**

Intervenante  
**Aurore DESCHAMPS**  
Infirmière de santé au travail,  
référente Cellule PDP  
d'un SPST interentreprises

La loi du 2 août 2021 et ses décrets d'application sont venus renforcer la participation des infirmier·ère·s de santé au travail dans les démarches de maintien en emploi. Cette formation de 2 jours a été conçue pour les aider à développer leurs compétences en matière de repérage et d'accompagnement des salarié·e·s à risque de désinsertion professionnelle.

## objectifs

- ◀ Définir le rôle et champ de compétence des IST dans le maintien en emploi
- ◀ Savoir détecter les salarié·e·s à risque de désinsertion professionnelle
- ◀ Acquérir les méthodes et outils pour accompagner les salarié·e·s dans une démarche de maintien en emploi

## public

Infirmier·ère de santé au travail

## prérequis

IST n'exerçant pas dans une cellule pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle

## méthode pédagogique

- ◀ Formation présentielle
- ◀ Pédagogie active et participative
- ◀ Exposés théoriques
- ◀ Transmission du support aux participant·e·s
- ◀ Analyse de situations concrètes – Étude de cas

## évaluation

- ◀ Vérification des acquis au travers d'une mise en situation
- ◀ Appréciation du stage par auto-questionnaire

## programme

- ◀ Rappel : rôle et champ de compétence des IST dans le maintien en emploi
- ◀ Détecter les salarié·e·s à risques de désinsertion pendant les visites d'embauche / SIS intermédiaires / SIR périodiques et certaines visites de reprise déléguables à l'IST
- ◀ Comment réaliser une visite de pré-reprise efficace ? Quelles sont celles à orienter rapidement vers le médecin du travail ?
- ◀ Exemples de maintien en emploi
  - Présentation du process
  - Présentation des dispositifs les plus couramment utilisés